

J'ai Lutterbach

Magazine d'infos municipales



Crise sanitaire

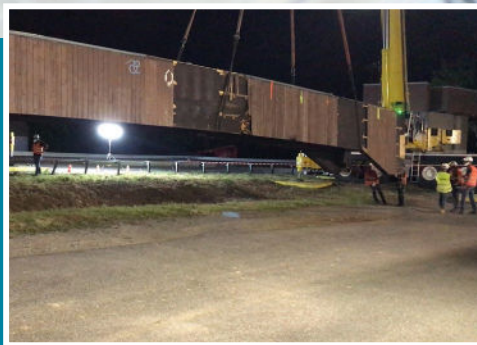
BRAVO AUX BÉNÉVOLES !

Également dans ce numéro



CITOYENNETÉ

Participez aux comités consultatifs



ACTUALITÉ

Passerelle en travaux et déviation

AGGLO

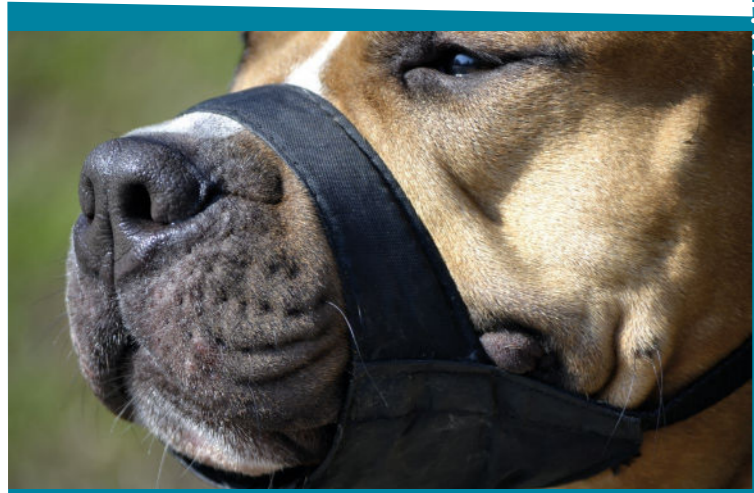
Des composteurs à tarif préférentiel

INSERTION

De nouvelles (ré)solutions de consommation chez Icare



Retrouvez votre magazine en ligne sur lutterbach.fr



Les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie doivent être tenus en laisse et muselés dans les lieux publics.

Chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie. Ce qu'il faut savoir

Si vous souhaitez acquérir un chien de 1^{ère} catégorie (chien d'attaque) ou de 2^e catégorie (chien de garde et de défense) vous devrez obtenir un permis de détention délivré par le maire de votre commune de résidence.

À défaut de régularisation, le chien peut être placé en fourrière, voire euthanasié et le propriétaire risquer jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende, avec une interdiction de détenir un animal (définitivement ou temporairement).

Les chiens réputés dangereux doivent être maintenus en laisse et

dotés d'une muselière dans tous les lieux publics. Leur maître doit être majeur, ne pas être sous tutelle et n'avoir aucune inscription au bulletin n°2 du casier judiciaire.

Renseignement à la mairie de Lutterbach (Service Technique), à la gendarmerie de Lutterbach ou sur le site de la Préfecture du Haut-Rhin : haut-rhin.gouv.fr/Demarches-administratives/Autres-demarches/Chiens-dangereux-et-categorises.

Lu et approuvé !

Mairie

- **Horaires d'ouverture au public et accueil téléphonique :** le lundi et le mercredi de 9h à 12h et 14h à 16h30, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- **Horaires d'été du mercredi 15 juillet au vendredi 21 août :** Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h, les jeudis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 15h, les vendredis de 9h à 12h et de 13h à 15h
- **Permanences particulières pour certains services, se renseigner en mairie :** 03 89 50 71 00 - Fax : 03 89 57 11 26
- **Secrétariat du Maire et de la Directrice Générale des Services :** 03 89 50 71 13
- **Service vie associative :** 03 89 50 71 02
Courriel : lutterbach@mairie-lutterbach.fr
Site Internet : www.mairie-lutterbach.fr



Bibliothèque municipale

- La bibliothèque municipale est ouverte lundi et jeudi de 15h45 à 17h30, mardi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 17h30.
- Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte au public tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h30.
- **Horaires d'été :** Uniquement le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Permanences sociales

- Permanence carte Pass Temps : le lundi de 9h à 11h30.
- Permanence Aide Sociale : mardi de 14h à 16h30 et vendredi de 9h30 à 11h30
- Permanence logements : 2^e mercredi du mois de 9h à 11h30.

Lutte contre la radicalisation violente

- Par téléphone au N° Vert : 0 800 005 696
- Par Internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr

Prochains conseils municipaux

Le conseil municipal se réunira le mercredi 23 septembre 2020 à 19h, à l'Espace associatif.

La Poste

5D rue Aristide Briand (dans le nouvel Espace Commercial).
Tél : 03 89 51 22 80. Fax : 03 89 51 22 89

- **Horaires :** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14 à 17h, le mercredi et le samedi de 9h à 12h.
- **Horaires d'été du lundi 29 juin au samedi 5 septembre :** Les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée le mercredi et le samedi.

Les services de La Poste sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr

Gendarmerie Nationale

14, rue de la Gare. Tél : 03 89 52 12 12. La brigade est ouverte, tous les jours au public, en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h, les week-ends et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 19h.
En dehors des heures d'ouverture, un accueil téléphonique est assuré via le centre opérationnel de la gendarmerie à Colmar.

Police intercommunale Pfastatt-Lutterbach

Poste de police : 15 rue de Kingersheim à Pfastatt.
• Accueil téléphonique au 03 89 53 80 00 du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

Brigade Verte

Secrétariat (pour répondre à vos questions) : du lundi au vendredi de 8h à 18h. Tél. 03 89 74 84 04. Fax. 03 89 74 66 79. 92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 68360 Sultz. Courriel : brigadeverte@wanadoo.fr
Poste de Vieux Thann : 22, rue du Rhin. Tél. 03 89 37 59 80

Pôle gérontologique Ill et Doller

Assistante Sociale Personnes Agées : prendre rendez-vous au 03 89 50 12 37
Permanence uniquement sur rendez-vous à l'Espace Associatif de 10h à 11h30, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois.

Centre médicosocial

8, rue du Maréchal Foch. Ouvert le lundi de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h. En cas d'urgence ou pour prendre rendez-vous en dehors de ces horaires, téléphonez au 03 89 53 61 99.

Sommaire



L'ACTU

Plan d'alerte et d'urgence

Etre attentifs aux autres

7



L'ACTU

Vacances d'été

Venez vous détendre et faire le plein de sensations

8



L'AGGLO

Citoyenneté

Le retour des jours heureux au Moulin Nature

13



LUTTERBACH C'EST VOUS !

Info Crise

Merci à tous les bénévoles !

17



HISTOIRE

Le brasseur, le vigneron et le curé

Une histoire de boisson

21



DOSSIER

ÉLECTIONS MUNICIPALES L'équipe du maire sortant réélue

9-12

Et aussi

Les portraits	15-16
Les Tribunes	19
Lu pour vous	20
Retour en images	23-23

Numéros utiles



- Pompiers : 18 / Police-secours : 17 / SAMU : 15
- Centre antipoison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Centre des grands brûlés de Metz : 03 87 55 31 31
- Dépannage d'urgence ERDF : 09 72 67 50 68
- Dépannage d'urgence gaz GRDF : 0800 47 33 33
- Hôpitaux civils de Mulhouse : 03 89 64 64 64
- Hôpital de Pfastatt : 03 89 52 11 11
- Tri sélectif : 0 800 318 122 (numéro vert)
- Covid : 0 800 130 000 (numéro vert)



Flashez
pour en
savoir +

L'Etat-Civil

Anniversaires

MAI	25 CHRONE Christophe 81
01 BANNWARTH André 90	28 KIENTZ Gilbert 81
01 REMOND (FREYBURGER) Yolande 81	31 EDEL (FECHTER) Yvonne 90
03 GEORGLER (MEYER) Marthe 84	
05 OSSWALD Georges 88	AOÛT
05 BUCHMANN Raymond 85	02 LEKOUÏ LEULMI 82
07 LICHTENSTEIGER Albert 88	02 KIRCHHOFFER (ROHMER) MARTHE 81
14 HUMMEL Yvonne 87	06 DAMBRI (SCHNEIDER) MARIE 80
16 BRACHER Eugène 91	07 DEL ROSSO CELSIO 85
16 PIQUET Raymond 82	09 HIEBEL DIEBOLD MARIE-THÉRÈSE 82
18 FOLTZER (WIDEMANN) Germaine 89	11 IGERT (MULLER) CHRISTIANE 81
23 SCHIRLIN Jean-Paul 80	15 GOERGER (GREULICH) LUCIE 89
24 KOPFF (MUNCK) Marie 93	17 BERINGER (GERTHOFFER) DENISE 91
24 NOLL (FIALA) Marie-Thérèse 89	20 KLINGELHOFFER ROLAND 82
26 GROETZ Pierre 90	25 WASSMER PAUL 97
28 HOSTETTER Conrad 85	25 WACH (BIELLMANN) ELIANE 83
28 ROTH Jean 85	26 EICHENLAUB (LEON) ANGÈLE 85
	27 KAMM (BELTZUNG) JEANNE 85
JUIN	28 DESCHAMPS (GUNTZ) MARTHE 88
03 BAUMERT (MULLER) MARIE-THÉRÈSE 93	29 DURINGER (HOLBEIN) LILIANE 87
04 BOPP MARCEL 86	29 LICHTENSTEIGER (HARTMANN) RAYMONDE 85
04 SCHERRER (RENGER) YVONNE 83	
07 ANNINO (LAGANA) YOLANDE 83	SEPTEMBRE
11 WININGER JEAN-PIERRE 88	02 LENTZ ROGER 80
12 DELIGA (HELGEN) MARIE 87	04 POTH MARIE-LOUISE 81
12 SCHALCK (HALLER) ODETTE 85	06 HIMBER ROLAND 80
16 BONETTO (BAUDOIN) CHARLOTTE 84	08 BIELLMANN (RENGER) SUZANNE 99
17 IMBER (WELTERLIN) ANNE 84	08 ALBISSER ROLAND 87
18 GUERIN (ECKERT) YOLANDE 86	09 LABIT RENÉ 80
21 KURTZEMANN GABRIEL 81	11 FOERDERER (MACHER) YOLANDE 87
22 BRUDER CHARLOTTE 91	12 GURBA (ARMSPACH) LUCIE 95
22 RAYMOND YVES 88	13 GRABER (HODEL) LÉONIE 87
25 DJEMLI HACÈNE 87	14 FIMBEL EUGÈNE 81
26 SCHWARTZ ANDRÉ 88	15 BLACK (ALEXIS) MARIE 86
28 BACH (SIG) MONIQUE 90	19 ANNINO JOSEPH 88
	20 TRANDAFIR (SEBBAGH) ESTELLE 88
JUILLET	21 MOSER (MARTIN) IRÈNE 89
01 BESANCON (KENTZINGER) Jeannette 91	22 SCHNEIDER ANDRÉ 93
05 SORET (FALLER) Nicole 86	24 KLEM (SCHOTT) MARIE 84
05 CLAD (LUTTENAUER) Liliane 80	24 MEISTER GÉRARD 81
08 DUHAUT (HOELTZEL) Marie-Louise 89	25 CONTAL (MULLER) MONIQUE 81
08 KIRCHHOFF (IMBERY) Jacqueline 84	26 BENDALI (BOUKRA) BADRA 87
08 RESCH Gérard 81	27 MANSER (WIRTH) HUGUETTE 86
13 MEYER (ABT) Eugénie 83	28 FEUERSTEIN (HUG) NICOLE 83
14 SCHMITT (ONIMUS) Paulette 82	
15 DOU Henri 84	
17 SCHAEFFER (PETIT) Christiane 81	
19 VINCENT Claude 85	
20 RINNER Marcel 82	
21 UNTERNAHRER Roger 81	
24 BRAUN (BRIGANT) Anne Marie 89	

L'Etat-Civil

Noces

OR (50 ANS)	
WADEL (GROSSENBACHER) Ruth et Jean SANCHEZ (KARRER) Cosette et Alain QUERUT (BIENTZ) Marie-Jeanne et Joël VECK (PETIGNAT) Yolande et Gérard	09/05/1970 15/05/1970 01/08/1970 25/09/1970
DIAMANT (60 ANS)	
EICHENLAUB (LEON) Angèle et Gérard LEMBLE (STUMBE) Marie et Bernard OSSWALD (ALBISSER) Josepha et Georges BARTH (WACH) Christiane et Raymond BOPP (GASCHE) Danièle et Marcel	08/07/1960 12/07/1960 24/07/1960 02/08/1960 12/08/1960
PALISSANDRE (65 ANS)	
BUHL (INVILLO) Ida et Fredy	09/07/1955

Naissances

JANVIER	
4 LEDAIN MANIGRASSO Lizio 17 BRAESCH SCHNEBELEN Mia 21 LA RAGIONE Biagio 22 DIDOT Nina	
FÉVRIER	
11 JEHL Louis 14 JAMESSE Louis-Alexis 20 FLUHR Enaël 27 STILL Anaëlle	
MARS	
21 TUCCAR Leny	
AVRIL	
3 HERMANN Tylio 5 ILIEV Mario-Dimitar 18 SANLI Yekta 19 YATAN Rüzgar 24 KHENATCHA Leyya 27 MELZAC Jeanne	
MAI	
18 GERBER Kélya 28 VATERLAUS Naëlle	
JUIN	
1 ^{er} DAMOUR Nellya 5 AIMEUR Younèss 6 SAÏD AHAMADA Mariam 6 PALLIER Rose 11 URSPRUNG Margot	

Mariages

JANVIER	
LANASPEZE THIERRY COULIBALY KADIATOU	
JUIN	
NISSLE DAVID CHIUSOLO VIRGINIE	
Décès	
JANVIER	
GROETZ née KRATZEISEN Jeanine DORFÈL Emile FROELICHER née KNAPP Fernande BOCHELEN Marie-Jeanne	
FÉVRIER	
BAUMERT René LAMBERT Pascal FABBRO née KIHM Hélène	
MARS	
JOST Jean SCHELCHER Bernard BRENDER André MATHIS Alexandre BACH Robert MITSCHDOEFFER née HUMMEL Reine SCHELCHER Marie-Antoinette GUTZWILLER Georges KRELL née GLASSER Denise TRAUTMANN née MACKERER Alice WISSEN née WOLFSTIRN Alice TORRES TORRES née VILCHES LEIVA Hilda MEYER Guy	
AVRIL	
GUICHARD Joseph GRIVEL Christiane BACH Christiane VOSS Jean-Patrick SANNER née GRAF Renée FRESNEAU née ROUSSEAU Nicole BÉHA née HECKENDORN Marie BIGOT née STOECKLIN Françoise FACCHIN Luigino TRETTER née WALCH Jeanne	
MAI	
MANGOLD Joseph DURR Joseph BACH Adrien RICHERT née STAMM Yvonne OBERLIN Marc FABACHER née BROBST Irène FRANTZ Oscar SCHRECK née BOLL Renée LOTH Anne-Marie AYEKOUR Mustafa	
JUIN	
PETOT née VIVERGE Monique	



Rémy Neumann,
Maire de Lutterbach

Chères Lutterbachoises, Chers Lutterbachois,

J'évoquais dans mon éditorial de janvier 2020, les catastrophes humanitaires et environnementales liées au réchauffement climatique... sans avoir imaginé qu'une catastrophe sanitaire cette fois-ci, allait frapper l'ensemble de la planète avec le COVID-19 !

Cette crise sanitaire s'est développée à la même période que les élections municipales. Malgré toutes les précautions prises avec les mesures barrières, beaucoup d'électeurs, en majorité des jeunes (voir analyse du scrutin en page 10) ne se sont pas rendus dans les bureaux de votes.

Au nom de mon équipe municipale et en mon nom personnel, je souhaite remercier les quelques 66% de votants qui nous ont accordé leur suffrage, signe de reconnaissance du travail accompli par l'équipe municipale de 2014 à 2020 et de leur approbation pour notre nouveau projet 2020-2026.

La nouvelle équipe municipale s'est attelée à la tâche depuis le 16 mars 2020 (voir tribune de REL) à mes côtés pour assurer un maximum de services aux habitants pendant cette période de confinement et plus particulièrement vis-à-vis de nos aînés, les plus fragiles face à ce nouveau virus.

La continuité du service public a été assurée par une équipe restreinte d'employés communaux volontaires et engagés. Ils ont assumé les tâches quotidiennes, mais aussi les services particuliers mis en place avec notamment les commandes et portages de repas, de colis alimentaires et la livraison de médicaments sur ordonnance pour nos aîné-e-s.

Mes remerciements à cette équipe de choc de 31 personnes qui ont surmonté leurs angoisses et assuré sous mon autorité et avec les élus, l'ensemble des services aux habitants. Mes remerciements également à la Gendarmerie, à la Police Municipale, aux sapeurs-pompiers volontaires du corps local, à l'ensemble des soignants, y compris nos médecins

et infirmiers libéraux locaux, au personnel de SOLEA et à celui de la m2A (collecte et propreté) qui ont eux aussi, chacun dans son domaine, assuré le service public.

Enfin ma reconnaissance à la centaine de bénévoles qui a confectionné les masques pour les habitants. J'adresse enfin le soutien de la municipalité aux commerçants, artisans, entrepreneurs et associations locales qui ont souffert de cette crise sanitaire. En particulier aux fleuristes et restaurateurs locaux nombreux à avoir dû cesser leur activité durant plusieurs semaines.

La crise n'est pas finie et malheureusement nous allons certainement devoir faire face, après la crise sanitaire, à une crise économique d'ampleur avec de nombreuses pertes d'emplois qui obligera la Commune à être encore plus solidaire en soutenant les plus précaires.

Ensemble, nous réussissons cependant à surmonter cette nouvelle épreuve qui demandera certainement d'adapter notre projet municipal, revoir certaines actions et les mettre en œuvre avec comme objectif l'Humain et mettre le lien social au centre de nos priorités.

C'est le vœu que j'exprime en ce début de nouveau mandat, en vous souhaitant à toutes et à tous, un agréable été 2020.

Pensez, plus que jamais, à prendre soin de vous, de vos proches... et de tous les autres !

Très amicalement,

Votre Maire
Rémy NEUMANN

“**Le lien social au centre des priorités de notre commune**”

Directeur de publication : Rémy NEUMANN - **Rédacteur en chef :** Can Kilic - **Création graphique :** Agence Cactus
Rédaction : Brigitte Auvray, Pascale Barge, Damien Kuntz, Can Kilic, Philippe Reich - **Photos :** Mairie de Lutterbach, Can Kilic, JP Merlo, Mattéo Grilletta, Antoinette Ober, Cécile Urion, Toufik Arouk, JL. Manser, AHL, CINE, SIVOM - **Impression :** Im'serson
Dépôt légal à parution : 3^e trimestre 2020

Solidarité

Un plan d'alerte et d'urgence pour l'été

La loi du 30 juin 2004 institue dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées vulnérables du fait de leur isolement à domicile. Cette année, il est entré en vigueur le 1er juin et s'étendra jusqu'au 15 septembre. Il est déclenché par le Préfet en cas de risques exceptionnels (canicule...).



Dans le cadre de ce plan, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur un registre auprès du Service Action Social de la mairie. Ce registre permet, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de contacter rapidement et régulièrement les personnes inscrites, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà se rapprocher du service Social de la Mairie ou demander à un tiers de le faire pour elles afin d'être recensées sur le registre nominatif des personnes fragilisées :

- En se rendant à la Mairie aux horaires d'ouverture habituels
- Par téléphone au 03 89 50 71 07
- Par mail : service.social@mairie-lutterbach.fr
- En remplissant le coupon-réponse ci-dessous et en le retournant en Mairie, 1 place de la République 68460 Lutterbach.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

JE SOUSSIGNÉ-E

Nom : Prénom :

Né-e le : Adresse :

Téléphone : Portable : Signature :

Demande mon inscription au registre nominatif des personnes fragilisées de la commune de Lutterbach.

PERSONNES À PREVENIR

Personne de l'entourage à prévenir en priorité :

Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Autre personne de votre entourage :

Vacances d'été

Après le confinement, venez vous détendre et faire le plein de sensations !

Après cette période où toutes les activités ont été suspendues, de multiples animations et sorties sont, à nouveau, organisées par le service animation de la commune et la MJC La Bobine de Pfastatt pour les jeunes de 3 à 17 ans pour cet été 2020.

Ces activités de loisirs diversifiées, respectueuses des consignes sanitaires et, bien entendu, des rythmes de vie et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.) sont proposées aux jeunes sur la base du projet éducatif élaboré par les responsables des services jeunesse des deux communes.

Animations pour les 3/11 ans :

Cet été, du 6 au 31 juillet, pour les 3/10 ans les animations auront pour thème les « Jeux réalité » inspirés par les jeux télévisés ou comment développer son imaginaire et sa créativité en s'amusant. Au travers d'une multitude d'activités éducatives, artistiques et sportives, les enfants pourront vivre des vacances exceptionnelles. Défis, épreuves et grands jeux les attendent avec des ateliers d'improvisation théâtrale, des jeux de connaissance et des goûters « plus que presque parfait ».



Activités manuelles, jeux, activités culturelles, sport, art seront au programme à la MJC. Photo prise avant les mesures de distanciations sanitaires.

Renseignements et inscriptions à l'Espace Loisirs au 03 89 50 71 15 service.animation@mairie-lutterbach.fr

En ce qui concerne les 10/13 ans :

Les Accueils Loisirs sans Hébergement de « La Bobine » prendront leurs quartiers d'été du 6 juillet au 14 août. Le programme, axé sur la culture et l'aventure, comprendra, la première semaine de juillet, un stage « vidéo, photo et écriture de scénarios ». La seconde semaine, verra une découverte de l'Art sous toutes ses formes (atelier Graff, visite d'un musée, stage de danse). La troisième semaine revisitera les jeux télé et la quatrième sera consacrée au sport. Les deux premières semaines du mois

d'août seront plus mouvementées avec des sorties, des randonnées et de grands jeux sportifs.

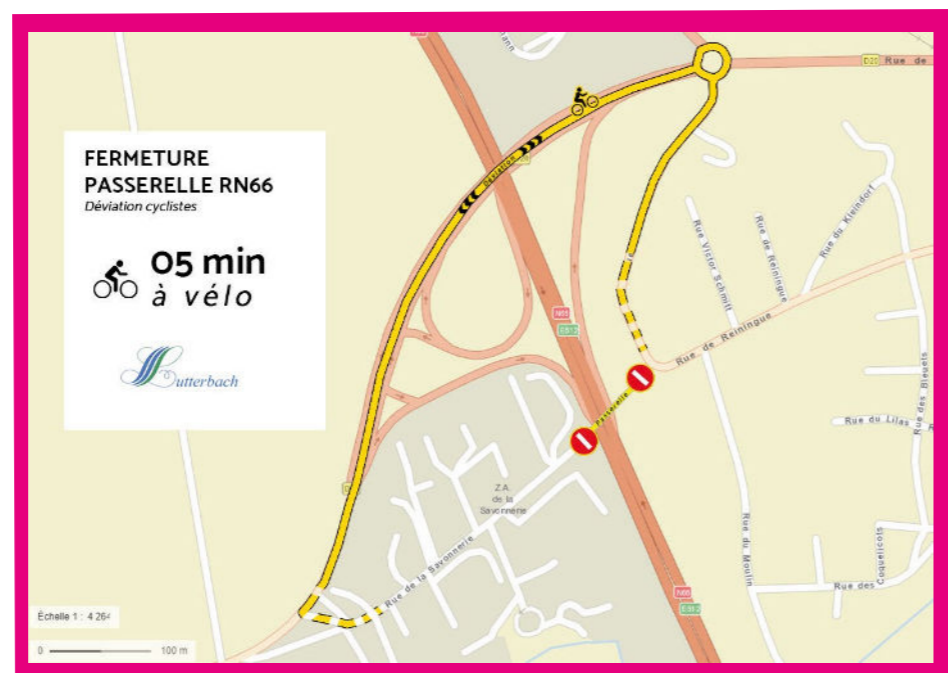
Concernant les 13/17 ans :

Plusieurs camps pour adolescents vont être organisés par « La Bobine ». A l'heure où nous mettons sous presse les dates et les destinations ne nous sont pas connues.

**Renseignements et inscriptions à la MJC «La Bobine», 7 rue Aegerter 68120 Pfastatt
Tél 03 89 62 54 54 - www.la-bobine.org/**

Passerelle Cyclistes, suivre la déviation.

La passerelle piéton et cycliste enjambant la RN 66 et reliant la rue de Reiningue à la ZA «La Savonnerie» a été endommagée suite à un accident. La solidité de l'ouvrage ayant été mise en cause par une expertise, il a été décidé, en concertation avec les services de l'Etat de la démonter par mesure de sécurité. En attendant sa réparation ou son remplacement, les cyclistes sont invités à emprunter l'itinéraire de déviation (voir plan).



ELECTIONS DU 15 MARS 2020

L'équipe du maire sortant réélue avec 65,95 % des voix !

La liste « Réussir Ensemble Lutterbach » menée par Rémy Neumann a remporté les élections municipales du 15 mars dernier avec 1013 voix soit 65,95% des suffrages exprimés contre 34,05 % (523 voix) pour la liste « Lutterbach, son futur c'est vous » menée par Claire Leicht.

Si la participation a été faible en raison de la crise sanitaire, avec seulement un peu plus de 35% de votants (contre près de 60% aux élections municipales précédentes), l'écart entre deux listes aux élections municipales à Lutterbach n'a jamais été aussi grand et le maire sortant Rémy Neumann réalise le meilleur score de tous les maires élus depuis 1977.

Contrairement à ce qui a parfois été annoncé dans la presse, à Lutterbach, malgré le COVID19, c'est l'électorat le plus âgé qui a le plus voté :

- Ont voté : 44% des + de 70 ans et 46% des électeurs âgés entre 60 et 70 ans et seulement 18,5% des électeurs de - de 40 ans !
- Les électeurs de + de 60 ans qui ne constituent que 39,41% des électeurs ont ainsi représenté 50,41% des votants à ces municipales de 2020 alors que les jeunes électeurs de - de 40 ans (environ 30% de l'électorat) n'ont représenté que moins de 16% des votants.

L'équipe Réussir Ensemble a ainsi obtenu 24 sièges et la liste « Lutterbach, son futur c'est vous » a obtenu 5 sièges. Après les démissions d'Anne BOURGEOIS et André CLAD de la liste conduite par Mme Claire LEICHT, ce sont Mme Leila BELABED et M. Christian GERHARD qui les remplacent et qui siègeront au conseil municipal de Lutterbach.

RÉSULTAT GLOBAL

Inscrits :	4529	
Votants :	1591	soit 35,13% des inscrits
Enveloppes :	1591	soit 35,13% des inscrits
Blancs :	29	soit 1,82% des enveloppes
Nuls :	26	soit 1,64% des enveloppes
Exprimés :	1536	soit 96,54% des enveloppes
Procurations :	0	

Liste	Suffrages	% Suffrages
Lutterbach, son futur c'est vous !	523	34,05%
Réussir ensemble Lutterbach !	1013	65,95%

	Inscrits	Votants	%	Enveloppes	%	Blancs	%	Nuls	%	Exprimés	%	Proc	Lutterbach, son futur c'est vous !	%	Réussir ensemble Lutterbach	%
SALLE ESPACE ASSOCIATIF	836	306	36,60	306	36,60	2	0,65	6	1,96	298	97,39	0	94	31,54	204	68,46
SALLE ESPACE SPORTIF	921	268	29,10	268	29,10	3	1,12	7	2,61	258	96,27	0	98	37,98	160	62,02
FOYER YVAN ARNOLD	1012	381	37,65	381	37,65	9	2,36	1	0,26	371	97,38	0	123	33,15	248	66,85
ECOLE MATERNELLE LES CHEVREUILS	914	357	39,06	357	6	1,68	3	0,84	348	97,48	0	113	32,47	235	67,53	
FOYER CHATEAUBRIAND	846	279	32,98	279	32,98	9	3,22	9	3,23	261	93,55	0	95	36,40	166	63,60
Total	4529	1591	35,13	1591	35,13	29	1,82	26	1,64	1536	96,54	0	523	34,05	1013	65,95



**Réussir Ensemble
Lutterbach**



MAIRE,
Rémy NEUMANN,
conseiller communautaire m2A



PREMIER ADJOINT
Frédéric GUTH, en charge de l'organisation du pôle animation, des relations avec les associations.



DEUXIÈME ADJOINTE
Régine MENUDIER, en charge du service population et des affaires sociales.



TROISIÈME ADJOINT
Didier SALBER, en charge du suivi et de la supervision du service technique, des révisions du PLUi ainsi que de l'urbanisme.



QUATRIÈME ADJOINTE
Eliane SORET, en charge de l'environnement et du développement durable.



CINQUIÈME ADJOINT
Jean-Pierre MERLO, en charge du suivi des travaux et de la maintenance des bâtiments communaux.



SIXIÈME ADJOINTE
Rahimé ARSLAN, en charge de l'enfance, du conseil municipal des enfants, de la coordination du secteur Jeunesse/enfance/petite enfance.



SEPTIÈME ADJOINT
Can KILIC, en charge de la citoyenneté et de la communication avec les habitants.



HUITIÈME ADJOINTE
Andrée TALARD, en charge des seniors.



CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
Jacky BORÉ en charge des projets urbains.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
Ghislaine SCHERRER, en charge des manifestations.



CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
Mattéo GRILLETTA, en charge des manifestations municipales et de reportages photographiques.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
Marie-Josée MAUCHAND, en charge de la jeunesse, du pilotage du service animation et des relations avec le centre socio-culturel, MJC La Bobine de Pfattatt.



CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
Rémy KLEIN, en charge de la sécurité, des relations avec les services de l'ordre de l'État et du protocole des manifestations.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
Aurélia JAQUET, en charge de la gestion des subventions aux associations et du suivi budgétaire des manifestations.



CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
Jean-Philippe RENAUDIN, en charge de l'organisation de la commission citoyenne sur la voirie apaisée et des réunions de quartier.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
Claudine PIESCIK, en charge de la petite enfance, des assistances maternelles et des structures d'accueil collectives de la petite enfance.



CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
Patrick MAUCHAND, en charge de l'organisation des manifestations et, en particulier de la journée Citoyenne et de « Je Nettoie devant chez moi ».



CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
Marilyne STRICH, en charge de la propreté, de l'écocitoyenneté.



CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
Gauthier ZINCK, en charge des affaires juridiques.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Michèle HERZOG, déléguée au conseil d'agglomération m2A.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Séverine MOMPIOU aura en charge les affaires culturelles et la Bibliothèque.



CONSEILLER MUNICIPAL
Christophe BOESHERTZ, renfort du pôle culture, sport et manifestations communales.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Sylvie CHATELAIN, renfort du pôle culture, sport et manifestations communales.

Liste «Lutterbach, son futur, c'est vous.»



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Claire LEICHT.



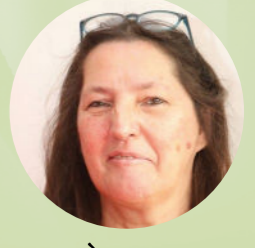
CONSEILLER MUNICIPAL
Olivier HOFFER



CONSEILLER MUNICIPAL
Christian GERHARD



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Leila BELABED.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Pierrette Langer FROEHLICH

Citoyenneté Démocratie participative. Participation aux « Comités Consultatifs »



En amont du Conseil Municipal interviennent plusieurs comités consultatifs (anciennement appelés commissions municipales) dans lesquels se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion des élu-e-s. Ces comités formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Conseil Municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

RÔLE :

La participation à ces comités de citoyens non investis d'un mandat électif mais intéressés par la vie publique locale leur permet de s'exprimer sur les thématiques qui leur tiennent à cœur et d'être informés des décisions prises par la Municipalité et des processus qui y ont conduit.

Tous les habitants peuvent être associés à des décisions et projets touchant à de nombreux domaines de la vie communale : élaboration de la déclaration de politique communale, du budget, de documents stratégiques aboutissant à des programmes d'action, opérations d'aménagement actif ou de développement d'un quartier, décisions d'implantation d'activités, gestion d'équipements ou de sites...

OBJECTIFS :

Il s'agit de prendre en compte les savoirs pratiques des habitants sur des problèmes qui les concernent. Cette participation peut toucher tous les aspects de la vie sociale : aménagement, environnement, animation socio-culturelle, développement économique...

Il est question d'instaurer une dynamique participative généralisée plutôt qu'une offre de participation ponctuelle proposée autour d'une problématique précise.

Pour participer, utilisez le talon ci-dessous.

Nous invitons les habitants qui souhaitent mettre leurs compétences et leur disponibilité au service de la collectivité, à participer aux comités consultatifs suivants :

- Pôle Animation de la Cité
- Pôle travaux développement durable – sécurité
- Pôle relation avec les habitants

Prière de cocher la case correspondante et de retourner le talon ci-joint en mairie sous l'intitulé « Comités Consultatifs »

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse Courriel :

Ces comités se réuniront une fois par trimestre, votre participation vous demandera donc un certain investissement.

Citoyenneté Le retour des jours heureux au Moulin Nature?

L'activité du Moulin Nature redémarre enfin. Toute l'équipe prépare avec enthousiasme le retour des enfants, des ados et des adultes dans leurs accueils de loisirs, camps et autres animations nature. Toutes ces actions se dérouleront bien sûr dans le plus strict respect des consignes sanitaires. Mais il est plus facile de s'amuser en sécurité dans un parc vert et joyeux de plus de 3 hectares que dans un espace confiné ...

Pour les habitant-e-s de Mulhouse Alsace Agglomération, une belle découverte des espaces naturels sera possible dès juillet avec m2A à travers l'opération «La nature en bas de chez moi».

Offrez la nature à vos ados et pré-ados après la surdose d'écrans du confinement !

Il est urgent, essentiel, vital, de retrouver le lien à la nature le plus vite possible. Toutes les propositions estivales «Camps et séjours» sont maintenues ! Et les accueils de loisirs auront bien lieu tout l'été, il reste même quelques places. **Retrouvez toutes les infos sur www.lemoulinnature.fr, sur la page Facebook ou au 03 89 50 69 50 tous les matins.**

Et si nous nous apprêtions à vivre le plus bel été depuis la création des congés payés en 1936 ?

Appelez, écrivez, surfez !

contact@lemoulinnature.fr - 03 89 50 69 50 (permanence de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi) - www.LeMoulinNature.fr
 • Facebook • Instagram



Découverte des espaces naturels du Moulin Nature pour les petits et pour les grands. Photo prise avant les mesures de distanciations sanitaires.

SIVOM Les déchetteries intercommunales sont à nouveau ouvertes

Le SIVOM met à la disposition des habitants de l'agglomération mulhousienne un réseau de 15 déchetteries intercommunales. Elles sont exclusivement réservées aux seuls habitants des communes membres du SIVOM de la région mulhousienne, sous peine de redevance pour les autres usagers.

Pour les habitants de Lutterbach, la déchetterie la plus proche est celle de Pfastatt : rue de la Liberté 68120 Pfastatt - Tél. : 03 89 50 02 11
 Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Le samedi en continu de 9h à 18h.

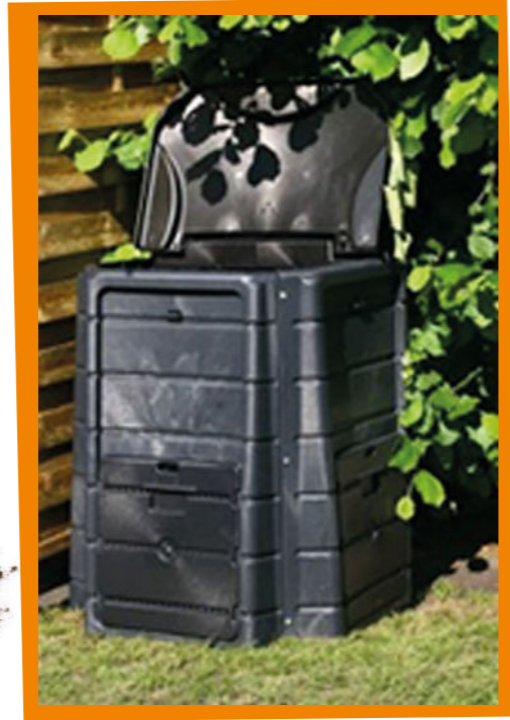
CONSIGNES aux USAGERS de la DECHETTERIE
 pour la période **POST-CONFINEMENT** et jusqu'à **NOUVEL ORDRE**

<p>Pour la sécurité de tous, le PORT DU MASQUE EST RECOMMANDÉ</p>	<p>DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES ET DE DISTANCIATION</p>	<p>10 VOITURES MAXI</p>	<p>Un usager ne pourra pas accéder à la déchetterie plus de une fois par semaine afin de permettre à tous les usagers d'accéder au service public de collecte.</p> <p>1x/sem.</p>
<p>Le dépôt est limité à un volume de déchets de 2 mètres cube par passage pour éviter la saturation rapide des bennes.</p> <p>MAX 2m³</p>			

Jetons moins ! Ventes de composteurs à tarif réduit : 15 €

Pour réserver votre composteur, merci de vous inscrire sur : www.jetermoins.mulhouse-alsace.fr ou par téléphone au 03 89 43 21 30.

Le règlement se fera lors de l'achat par chèque bancaire uniquement, à l'ordre du Trésor Public et sur présentation d'un justificatif prouvant votre domiciliation sur le territoire du SIVOM (type facture EDF, eau...).



Un composteur à prix défiant toute concurrence vous est proposé par le SIVOM.

Insertion Les nouvelles (ré)solutions de consommation chez Icare.

L'association « Les Jardins d'Icare », chantier d'insertion par le maraîchage bio, dont les cultures sont basées à Sentheim et à Ungersheim, livre ses paniers sur tout le territoire de m2A.

Deux offres nouvelles : fidélité ou liberté

Concernant les abonnements paniers, deux possibilités d'accéder aux offres sont possibles depuis le 1^{er} janvier. L'offre fidélité comprend un engagement à l'année, soit un panier par semaine de la date d'adhésion jusqu'au 31 décembre, avec la possibilité d'en annuler (non facturés) jusqu'à trois par an. C'est-à-dire un de plus que précédemment. Et toujours d'en suspendre puis doubler sans contrainte. Cette offre nécessite l'adhésion au tarif annuel de 33 euros auquel il faut ajouter le prix du panier (petit : 8,50 € ; petit + : 10 € ; grand : 13,20 € ; Grand + : 15 €).

La nouveauté, c'est l'offre liberté dont l'adhésion annuelle est également fixée à 33 €. Il faut ajouter 1,50 € au prix de chaque panier pour couvrir les frais de gestion



administrative et logistique. Avec cette offre, on a la possibilité de ne pouvoir prendre qu'un panier toutes les deux semaines ou par mois, d'en prendre deux d'un coup ou d'affilée.

A Lutterbach, deux points de collectes sont disponibles, à l'association INSEF et au Moulin Nature.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Association Icare, Jardin de Cocagne du Sud-Alsace - Tél. : 03 89 66 19 99 - email : contact@assoicare.com

Site web : icare.reseaucocagne.asso.fr - Page Facebook : ICARE Paniers de légumes bio

Vous pouvez également contacter Katia au 03 89 66 19 99, à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30.

Portrait(s)

Magali Duval écoute et aide par l'hypnothérapie

Quelle est votre formation ?

Installée à Lutterbach depuis 8 ans, je suis titulaire d'un diplôme de maître praticien en hypnose mixte®, d'une formation en pédohypnose et en Fleurs de Bach. J'ai également suivi une formation en psychologie positive.

Pour quels problèmes, gênes ou troubles êtes-vous consultée ?

Arrêt du tabac, gestion des émotions, stress, angoisses, phobies, manque de confiance, troubles du sommeil, conseil en fleurs de Bach mais aussi pour le coaching « positiver » et l'atelier d'auto-hypnose. Ma clientèle est composée d'adultes mais je suis souvent sollicitée pour aider les enfants et les adolescents qui sont particulièrement réceptifs à cette technique

Comment se passe une séance ?

Chaque séance dure une heure, et se répartit comme suit : débriefing, séance d'hypnose ou exercices ou coaching ou conseils selon les besoins définis, feedback et pour terminer prescriptions (auto-hypnose, autres...).

Quelle est votre approche ?

Je propose un premier entretien gratuit et sans engagement (environ 15 mn) afin de définir les besoins de mon interlocuteur.

Lors de la première consultation, nous poursuivons cet entretien afin que je puisse connaître davantage la personne et établir ainsi un plan de travail (nombre approximatif de séances, objectif, choix de l'approche...) puis nous débutons le travail en hypnose ou autre.

Les séances suivantes se déroulent de manière classique (débriefing, séance hypnose ou coaching ou exercices...feedback) jusqu'à l'atteinte de l'objectif. Elles sont espacées de 10 à 20 jours afin de laisser « infuser » le travail fait ensemble.

Quels bénéfices pour vos patients ?

Ils retrouvent un mieux-être, une sérénité, une libération, deviennent non-fumeur... En fonction de leur problématique de départ tout en évitant les effets secondaires des traitements médicamenteux. Vous pouvez d'ailleurs retrouver des témoignages sur :

<https://www.hypnostress.fr/galerie>

Pourquoi avoir choisi d'être hypnothérapeute ?

J'ai choisi l'hypnose car c'est une thérapie brève et pour moi c'est une approche bienveillante, qui respecte l'histoire très souvent douloureuse des gens en leur permettant d'accéder à des solutions souvent plus rapides et douces que pour des psychothérapies classiques parfois plus longues.

L'hypnose est un des outils les plus précieux pour l'enrichissement de nos vies. Avec l'hypnose, vous pouvez vous défaire des mauvaises habitudes, en créer de meilleures, faire face à toutes sortes de problématiques propres à la nature humaine et les résoudre rapidement.



Magali Duval, une thérapeute avec une approche bienveillante.

Comment l'hypnose pourrait-elle évoluer dans le futur ?

Elle a déjà beaucoup évolué notamment en rentrant dans le cercle médical. Dans les hôpitaux, des médecins l'utilisent pour certaines opérations mais aussi des dentistes pour les actes courants qu'ils font sans anesthésie. Elle pourrait encore évoluer en devenant une pratique habituelle pour se relaxer.

Quelle différence y-a-t-il entre les techniques de l'hypnose traditionnelle que l'on voit à la télévision et l'hypnose médicale ?

L'hypnose de spectacle, prend le contrôle sur les gens pour leur faire faire du spectacle. En hypnose thérapeutique, on met les gens en (trance) ou relaxation moins profonde pour justement leur redonner le contrôle, afin de les remettre aux commandes de leur vie.

Depuis la crise sanitaire vous pratiquez des séances en ligne.

En effet, chaque séance individuelle d'une heure se passe comme en cabinet. La personne doit se trouver au calme, à l'aise dans une pièce isolée. Elle doit, bien entendu, être connectée (ordinateur avec webcam, tablette ou téléphone portable) avoir des écouteurs et surtout veiller à ne pas être dérangée. Le paiement se fait en ligne en toute sécurité par carte bancaire ou Paypal.

Contact : Magali Duval, 20 rue de la Gare (Face à la pharmacie)

06 81 70 45 45 - E-mail : magaliduval@hypnostress.fr

<http://www.hypnosalys-hypnose.fr/hypnotherapeute-hypnotiseur/magali-duval/>

Portrait(s)

Jean-Luc Manser, solidaire jusqu'au bout du monde

Jean-Luc Manser de Lutterbach est le président-fondateur de Pompiers Alsace Solidarité qui fête ses 20 ans cette année.

Cette association est née sous l'impulsion de Roland Gewiss, ancien chef du corps des sapeurs-pompiers de Mulhouse aujourd'hui retraité, et de Jean-Luc Manser, capitaine retraité des SP de Lutterbach. Le but de Pompiers Alsace Solidarité (PAS) est « de former et d'aider les pompiers de pays qui n'ont pas la chance d'être équipés comme le nôtre, en leur apportant des techniques et du matériel remplacé chez nous mais qui peut encore servir plusieurs années. » déclare M. Manser.

« En vingt ans nous avons apporté notre aide à nombre de pays : Bénin, Bolivie, Côte d'Ivoire, Hongrie, Liban, Madagascar, Mali, Niger, Portugal, Roumanie, Sri Lanka, Togo et Ukraine. Nous leur avons remis 90 véhicules et assuré 16 missions de formation soit 6500 heures d'instruction à plus de 200 personnes. Mais aussi récolté et distribué presque 2000 m³ de matériel de lutte contre l'incendie, tenues de feu, matériel médical, livres scolaires et jouets. »

Dans le cadre de sa présidence, Jean-Luc Manser prépare les stages de formation et collecte des véhicules réformés et des équipements (casques, tenues de feu, matériel de désincarcération), auprès des services départementaux d'incendie et de secours du Bas et du Haut-Rhin et des centres de première intervention.

Ce qu'il apprécie le plus : « Le réseau que nous avons tissé. Un jour, un chef de corps de Hambourg en Allemagne a fait 650 km rien que pour nous offrir un camion plein de matériel médical... »

Le déclic lui est venu en voyant « une gamine dans son bidonville, sur un tas d'ordures ». Quelques temps plus tard, une autre image, aussi forte, l'a consolidé dans sa mission : « A Potosi en Bolivie, à 3 000 m d'altitude, une mine exploitée par des enfants de 6 à 12 ans. Ils n'avaient aucun moyen d'évacuer les blessés. » PAS a pu leur offrir une ambulance : « Le moment le plus beau de l'association... »

Pour poursuivre son action Jean-Luc Manser lance un appel aux Sapeurs-pompiers : « Si vous disposez de véhicules, pompes, matériel d'intervention, tenues de feu, matériel de formation ou pédagogique à réformer.....ne le jetez pas : contactez-nous au plus vite ! »

Un site dédié à l'origine des pompiers de Lutterbach

Mais Jean-Luc vit une retraite active : il a conçu et administre un site Internet dédié au 150^e anniversaire de la création du corps de pompiers de Lutterbach, <http://www.150-ans-pompiers-de-lutterbach.com/>. Il raconte « j'avais édité une plaquette, désormais introuvable, pour cet événement. Recevant régulièrement des demandes de documents, il me tenait à cœur de laisser à nos descendants, à nos successeurs, aux habitants de Lutterbach ainsi qu'à tous les amateurs d'Histoire une trace de nos valeureux anciens, à tous ceux qui nous ont montré la voie qu'ils ont tracée dans des conditions parfois très difficiles, ayant pour certains traversé une voire deux guerres. »



Jean-Luc Manser nommé officier dans l'ordre du Mérite de Côte-d'Ivoire pour les actions menées en faveur de ce pays

Jean-Luc Manser précise que « Ce site n'est en aucun cas, le site officiel des sapeurs-pompiers de Lutterbach. Cette démarche toute personnelle se contente juste de faire revivre la période située entre 1848 et 1998. »

Un site très documenté où vous trouverez les photos de la construction de la caserne « Commandant Honoraire José GALLAND » « disparu trop jeune à qui je veux rendre un grand hommage. J'ai eu l'honneur d'être son adjoint pendant 20 ans. Les pompiers du CPI de Lutterbach lui doivent l'évolution, la modernité au prix d'un engagement sans faille. » comme l'exprime Jean Luc Manser.

Contact :
Capitaine (HR) Jean-Luc MANSER
contact@pompiers-alsace-solidarite.eu
06.45.21.47.45 www.pompiers-alsace-solidarite.fr/

Lutterbach c'est vous

Info crise sanitaire Fabrication de masques, un grand bravo à tous les bénévoles !

Sous l'impulsion de m2A, plus de 800 bénévoles ont confectionné pendant trois semaines 163 496 masques (39 000 pour le pôle textile et 124 396 Emanuel Lang pour m2A).

A Lutterbach, centre logistique de cette opération que le maire Rémy Neumann a pilotée, l'atelier basé à l'Espace Sportif a fabriqué plus de 40 000 masques, avec plus de 100 bénévoles qui se sont relayés ! De très loin le site le plus efficace qui n'a jamais cessé de fonctionner durant tout le mois de mai, puisque Annie Belilita de l'Association « Des Fils et des Liens » a prolongé d'une semaine la fabrication de masques avec ses couturières et couturiers pour le compte de St Joseph, de la mairie et de l'association d'insertion INSEF.

Grâce à l'action bénévole des couturières, cette opération va générer une cagnotte (recette correspondant à la participation du pôle textile et d'Emanuel Lang). M2A et ses partenaires vont proposer d'allouer l'essentiel de cette cagnotte à une association ou à l'achat de matériel pour l'Hôpital de Mulhouse (la discussion est en cours avec le Président de m2A Fabian Jordan). Une partie de cette recette



Les couturières volontaires en pleine activité.

servira à l'organisation d'une fête lorsque les conditions sanitaires le permettront et à la remise d'un cadeau pour les

bénévoles des 14 sites de confection des masques.

Cadre de vie Concours maisons fleuries

En raison du contexte sanitaire, le concours annuel « Maisons fleuries » organisé par la commune est annulé pour l'année 2020.

Par contre le concours départemental sera lancé courant septembre sur la base d'envoi de photographies (5 par candidature). Les inscriptions se feront directement par les particuliers qui pourront adresser leurs photos à Alsace Destination Tourisme - <https://www.alsace-destination-tourisme.com/demarches-qualite/fleurissement.htm>.

Rappel des catégories existantes :

- 1^{ère} catégorie Maisons avec jardin
- 2^{ème} catégorie Maisons sans jardin
- 3^{ème} catégorie Immeubles collectifs (espaces publics et privés extérieurs) ou appartements

- 4^{ème} catégorie Hôtels, restaurants, gîtes et prestataires en accueil touristique
- 5^{ème} catégorie Fermes, corps de fermes et exploitations viticoles en activité
- 6^{ème} catégorie Immeubles industriels et commerciaux
- 7^{ème} catégorie Potagers fleuris

La Municipalité poursuit néanmoins l'embellissement de la commune. Certes, pendant la crise sanitaire les agents du Service Espace Verts ont été mobilisés vers d'autres « urgences » qui ne leur ont pas permis d'avancer sur les travaux de plantations prévus.

Mais après le déconfinement, l'entretien du Parc de la Brasserie, des espaces verts, des abords des écoles, du collège et des aires de jeux ont été immédiatement

relancé afin que Lutterbach reste une ville attractive où il fait bon vivre.



Cadre de vie Une forêt communale accueillante

Promeneurs ou sportifs, vous êtes nombreux à fréquenter à nouveau la forêt du Nonnenbruch et à avoir été surpris par la quantité de stères de bois amoncelés le long des chemins forestiers.

En effet, les agents de l'ONF ont profité de la baisse de fréquentation de la forêt pendant le confinement pour effectuer d'abondantes coupes de bois mort provenant d'arbres qui dépérissaient. Du fait de son implantation suburbaine, la forêt du Nonnenbruch est

très fréquentée. Les chênes touchés par la sécheresse, les épicéas attaqués par des scolytes et les frênes par la graphiose ont été élagués ou abattus afin d'éviter que des chutes de bois morts ne blessent un promeneur. Aucun arbre vert n'a été coupé.

La régénération naturelle et la plantation d'essences plus adaptées au climat plus chaud rendront de nouveau la forêt du Nonnenbruch belle et accueillante dès que les tonnes de bois entreposées auront

trouvé une destination. Ce sera une vente par adjudication car le stock de plaquettes de bois qui alimente la chaufferie communale est complet. En effet, la très bonne isolation thermique des bâtiments communaux réduit considérablement la consommation de ces plaquettes.

Confinement Solidarité communale

Pendant le confinement la solidarité de la municipalité s'est organisée pour porter aide et assistance à nos concitoyens les plus fragiles (personnes âgées, isolées, handicapées...) tout en soutenant les commerçants de la commune.

Sous la direction du maire, Rémy Neumann, la municipalité a en effet pris plusieurs initiatives. Les nouveaux élu-e-s et le service population ont recherché les coordonnées des personnes vulnérables afin d'entrer en contact avec elles. Parallèlement, un accueil téléphonique a été mis en place en mairie pour que toutes les personnes isolées puissent trouver une solution rapide aux problèmes liés au confinement.

Conjointement, et en partenariat avec les commerçants locaux, un service de livraison à domicile de produits alimentaires et pharmaceutiques a été instauré. Ce service a fonctionné comme un « drive » mais c'est le personnel de la mairie qui récupérait les marchandises et les livrait chez les habitants.

Lors de ces mois de confinement, le standard téléphonique a reçu plus de 1500 appels. Le nombre de repas livrés entre le 23 mars (début de l'opération) et le 24 mai (dernier jour de l'opération) s'est élevé à plus de 1200, près de 200 colis alimentaires ont été portés et 71 livraisons de médicaments sur ordonnance effectuées.



Le Centre de Première Intervention a montré sa solidarité avec les soignants en actionnant les sirènes de tous ses véhicules.

Le Maire Rémy Neumann tient à remercier les membres de l'équipe municipale aidé-e-s parfois de leurs conjoint-e-s, qui ont gardé un contact téléphonique régulier avec plus de 500 de nos aînés tout au long de la période de confinement.

Le Maire remercie aussi l'ensemble du personnel, qui a assuré une veille, s'est déplacé chez les commerçants et a livré nombre de marchandises aux Lutterbachois. Il remercie également les commerçants de Lutterbach et l'association St Vincent de Paul, actifs pendant cette crise et nos Sapeurs-Pompiers qui ont démontré, une fois de plus, leur professionnalisme au service de la population.

Nous n'oublions pas non plus les couturières bénévoles qui ont

confectionné des milliers de masques, nos médecins libéraux, infirmières locales et forces de l'ordre sur le terrain pendant toute cette période, le directeur, les directrices, les enseignant-e-s et le personnel des écoles et du périscolaire qui, à la fin du confinement ont assuré une rentrée dans les meilleures conditions et en toute sécurité pour les enfants.

Cet esprit de fraternité qui réunit et rassure dans ces moments difficiles qui a montré que Lutterbach reste une ville où la solidarité n'est pas un vain mot et s'applique au quotidien.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité dans le bulletin d'information des communes de plus de 3 500 habitants. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal qui, à Lutterbach, prévoit un espace d'expression proportionnel au nombre d'élus par groupe.

Le maire, en sa qualité de chef de l'administration communale, est directeur de la publication du bulletin municipal. A ce titre, il demeure pénalement responsable des délits de presse commis via l'organe dont il a la charge (cf. art. 42 de la loi du 29 juillet 1881). Il est donc en droit, dans certains cas, de s'opposer à la parution d'un article en cas de propos injurieux ou diffamatoires ou de contenu qui ne respecte pas les règles posées par le code Electoral.



Réussir Ensemble Lutterbach

Tribune « Réussir ensemble Lutterbach »

Avec la crise sanitaire du COVID-19, la vie de notre cité et de ses habitants a été bouleversée par le confinement, les gestes barrières, la fermeture des écoles ainsi que de nombreux commerces et entreprises, dès le lendemain des élections municipales du 15 mars 2020 !

Ce confinement a décalé l'installation du nouveau conseil municipal au 23 mai... mais notre équipe, renforcée par quelques anciens conseillers, et sous la conduite de notre Maire Rémy NEUMANN, a été active dès le 16 mars au matin :

- Porte à porte (sans contact physique) pour récupérer les coordonnées téléphoniques de plus de 500 personnes âgées de plus de 75 ans (la législation en vigueur n'autorisait pas les mairies à détenir ce type de renseignement).
- Appels téléphoniques hebdomadaires à tous les aînés pour garder le contact et faire le lien avec les services mis en place par la mairie. Une vingtaine d'élus se sont consacrés à ces appels.
- Distribution de plusieurs flyers d'information à la population.
- Participation à l'atelier couture pour la fabrication de masques destinés aux habitants de Lutterbach et de m2A.

Dans ces conditions difficiles, notre équipe a été sur le pont et a soutenu nos aînés ainsi que les personnes vulnérables de notre village durant toute cette période.

La proximité de l'élu local avec la population, le contact individuel, l'engagement pour l'intérêt général ont ainsi pris encore plus de sens et d'importance pour l'ensemble de notre équipe municipale.

Nous sommes fiers du travail accompli durant ces trois derniers mois et heureux d'avoir pu rendre service, tout en ayant noué des contacts amicaux et fraternels avec une grande partie de la population.

Plus que jamais, comme le répète notre Maire, prenez bien soin de vous, de vos proches ... et de tous les autres !

L'équipe municipale RÉUSSIR ENSEMBLE LUTTERBACH

Tribune « Lutterbach, son futur, c'est vous »

Chers concitoyens,

L'occasion m'est donnée aujourd'hui de remercier toutes celles et ceux qui ont soutenu notre équipe «Lutterbach, son futur c'est vous» lors des dernières élections municipales. Celle-ci a été marquée par une abstention record, seuls 35% des électeurs ont voté. J'ai une pensée particulière, partagée par toute mon équipe, pour toutes les familles endeuillées.

A présent que le conseil municipal est en place, nous sommes bien décidés à affirmer notre présence en participant aux débats, dans un esprit constructif dès lors que nous serons écoutés.



Très cordialement

Vos élus

Voyage au pays des livres...

AUTISSIER Isabelle Oublier Klara

Louri, qui a fui il y a une vingtaine d'années la Russie des années 50, revient au pays pour assister son père à l'agonie. Sur son lit d'hôpital, Rubin a une ultime requête concernant sa mère, une scientifique remarquable enlevée par la police de Staline. Il lui demande d'entreprendre des recherches pour reconstituer le parcours de cette femme qui n'a plus jamais donné signe de vie. Pour quelle raison a-t-elle été envoyée au goulag ? Qui est l'auteur de la délation ? Qu'est-elle devenue ?



MASS Victoria Le bal des folles

A la fin du XIXe siècle, l'hôpital de la Salpêtrière à Paris accueille des femmes jugées hystériques par leur entourage. C'est le cas, entre autres, de Louise, une adolescente abusée par son oncle, qui servira aux expériences d'hypnose du docteur Charcot, Thérèse, ancienne prostituée, et Eugénie, fille d'un notaire, dont l'arrivée va déstabiliser Geneviève, l'austère intendante. Pour le moment, comme chaque année, les folles préparent avec fébrilité leur bal annuel, où le Tout-Paris voyeuriste se précipite pour assouvir sa curiosité.



COLOMBANI Laetitia Les victorieuses

Il était une fois une famille de pauvres paysans: le père, la mère et les quatre filles. Un jour, le père décida de vendre son aînée, Rose 14 ans à un homme riche qui en fit son esclave. Rose, très dégourdie va découvrir l'enfer, et subir les violents récurrents de son mari. Consciente qu'elle ne peut échapper à son sort, elle va passer par l'écriture pour crier sa peine, ses souffrances et son combat de jeune adolescente contre son mari tortionnaire.



BENAMEUR Jeanne Ceux qui parlent

Écriture superbe de Jeanne BENAMEUR pour relater l'espoir, l'angoisse, le courage, l'attente, « l'autre langue qu'il faudra bien parler », « l'arrachement à la terre natale », « ceux qui sont partis, qui ont voulu de toute leur force sauvegarder leur vie. Et qui subissent toutes les épreuves pour cela » ...



Un paquebot arrive en vue de New York en 1910. À son bord des centaines de personnes qui ont fait le choix de laisser derrière elles leur terre natale pour construire un avenir meilleur dans ce Nouveau Monde.

En provenance d'Italie, Donato, le père, veuf depuis peu et sa fille Emilia, Esther l'arménienne qui fuit la guerre, Gabor le gitan violoniste qui fuit avec son clan la persécution en Europe, Andrew, un photographe américain à la recherche de son passé, vont se rencontrer à Ellis Island le temps d'une journée qui va bouleverser leur destinée et les obliger à faire des choix.

DUBOIS Jean-Paul Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon

Qu'est-il arrivé à Paul Hansen ? Fils de pasteur danois, il partage sa cellule à la prison de Bordeaux à Montréal avec Patrick Horton, un gros dur passionné de motos qui ne rêve que d'une chose à savoir couper en deux tout humain qui se met en travers de son chemin.

Paul n'est pas un voyou, mais il n'a pas su refréner un accès de colère bien justifié. Pendant cette détention, il se remémore sa vie depuis son enfance et la perte de ses 3 amours : son père, sa femme, son chien. Roman nostalgique qui parle de la perte d'un amour, la relation importante au père, l'amitié, le dégoût des petits chefs.



PERRIN Valérie Changer l'eau des fleurs

Violette est une jeune femme que la vie n'a pas épargnée. Après une enfance triste, ballottée de famille d'accueil en famille d'accueil, elle épouse un type qui l'exploite, la méprise, la trompe. Courageuse, elle assure la charge du ménage comme garde-barrière puis gardienne de cimetière. La naissance d'une adorable fillette donne un sens à sa vie jusqu'au jour où un nouveau drame va tragiquement l'ébranler. Mais Violette ne baisse pas les bras et se construit une nouvelle vie, enrichie par l'écoute de ceux qui ont besoin d'elle. Violette, un modèle de résilience !



ARIYOSHI Sawako Les dames de Kimoto

Quatre générations de femmes alimentent cette saga d'une famille japonaise, marquée par le passage du Japon traditionnel vers la modernité. Hana, élevée dans la tradition par sa grand-mère, sera mariée à un homme choisi par l'aïeule, et quittera définitivement sa maison pour celle de son époux. Ses filles seront partagées entre la perpétuation des rites et l'évolution vers un monde moderne.



FOENKINOS David Vers la beauté

Traumatisé par une rupture douloureuse et le suicide d'une de ses élèves, Antoine, maître de conférences aux Beaux-Arts de Lyon, décide de tout quitter pour un poste de gardien au Musée d'Orsay. La beauté de l'art suffira-t-elle à cicatiser ses blessures ?



Ces livres, disponibles à la bibliothèque, ont été sélectionnés par le club lecture animé par les bibliothécaires.

Horaires :

La bibliothèque municipale est ouverte lundi et jeudi de 15h45 à 17h30, mardi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 17h30. Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Le brasseur, le vigneron et le curé

Lorsqu'à la fin du 19ème siècle les curés « sociaux » comme le chanoine Cetty de Mulhouse s'attaquent au problème de l'alcoolisme, ils sont bien sûr en désaccord avec les brasseurs. Pourtant, même s'ils ne se l'avouent pas, certains principes les réunissent.

En 1902, un Mulhousien boit en moyenne 90 litres de bière par an, soit six fois moins qu'un Munichois de la même époque ! En comparaison, nos ancêtres consommaient donc autant de bière qu'un Allemand moyen d'aujourd'hui.

Vers 1900 on boit aussi deux fois plus de bière à Strasbourg qu'à Mulhouse. Serait-elle une boisson protestante ? L'hypothèse est séduisante, lorsqu'on sait que la quasi-totalité des brasseurs le sont. La carte des brasseries alsaciennes se superpose par ailleurs assez bien à celle du protestantisme.

En 1883, les ouvriers préfèrent la bière

Pour l'amélioration morale des ouvriers (plus importante pour lui que celle des salaires), le clergé combat l'alcool. En 1883 le curé Cetty évoque ainsi la bière : « c'était autrefois une boisson bienfaisante que certaines inventions modernes n'avaient pas encore falsifiée. » Il déplore aussi « l'effrayante augmentation des débits de boisson ».

La bière semble avoir la préférence des jeunes ouvriers : « La pipe appelle l'auberge, le cigare appelle la brasserie. [...] Le jeune homme de 16 ans, ajoute Cetty, se croit homme quand il peut s'asseoir à une table et boire sa bière. » N'oublions pas qu'on commence alors très jeune à gagner un salaire. Il est tentant de le dépenser en fin de semaine lorsqu'on loge encore chez ses parents.

Le clergé cible le mauvais Schnaps et le vin !

Plus que la bière, les cibles prioritaires du clergé sont le mauvais Schnaps et les vins frelatés, boissons à bon marché qui « sèment partout le vice, le crime et



En 1910, les brasseurs posent fièrement devant leur production..

la mort. » Comprenons : buvez plutôt de la bonne bière que du mauvais vin. En 1894, Théodore Boch, directeur de la brasserie de Lutterbach, partage évidemment ce point de vue : « La bière est une boisson hygiénique et à bon marché dont la consommation entre davantage de jour en jour dans les mœurs de nos populations ouvrières de la haute-Alsace, au détriment de l'alcool et des vins frelatés. »

En 1902, il vante « un aliment sain, réconfortant et véritablement populaire, car il s'adresse également au riche comme au pauvre, au gourmet comme à la femme et à l'enfant. » Un brasseur protestant qui fait boire de la bière aux enfants, voilà qui devait scandaliser les curés !

Les bonnes relations des vignerons et des brasseurs.

Quant aux relations entre concurrents, vignerons et brasseurs, tout est dit dans la lettre croustillante que Camille Struch, propriétaire et fondateur de la toute nouvelle brasserie de Lutterbach, adresse en 1866 au viticulteur de Riquewihr, Fritz Trimbach : « Mon cher Fritz, je t'envoie un tonnelet de bière en gare de Bennwihr. Laisse le reposer pendant 8 jours et puis mets la en bouteilles. Laisse reposer les bouteilles quelques jours et bois-la à ma santé. Renvoie-moi le tonnelet avec du vin. ».

Alors buvons (modérément et entre adultes) à la mémoire de ces amoureux du goût, privilégiant la qualité à la quantité !

Damien Kuntz,
www.histoire-lutterbach.com

Retour en images...

Voici venu le temps des enrobés

Mi-juin le Conseil départemental a entrepris des travaux de reprise d'enrobé sur la RD20 suite à la dégradation de la chaussée. Cet ouvrage s'est concentré sur deux secteurs, l'intersection entre la route départementale et la rue du Houblon ainsi qu'au niveau du passage piéton entre la rue de la Gare et le parking de l'Espace Commercial. La maîtrise d'ouvrage et le financement ont été pris en charge par le Conseil départemental du Haut-Rhin mais les travaux de marquage au sol ont été effectués par la commune.



La bibliothèque communale en drive



Photo prise avant les mesures de distanciations sanitaires.

Le confinement, période propice à la lecture aussi bien pour les adultes que pour les enfants, a complexifié l'accès à ce loisir avec la fermeture des librairies et des bibliothèques. La Municipalité a pris l'initiative de proposer le prêt de ces précieux objets de connaissance en Biblio-drive. Les Lutterbachois ont pu, durant cette période, passer commande par téléphone, par mail ou sur le site* auprès des deux bibliothécaires qui ont préparé les ouvrages souhaités que les adhérents récupéraient au cours d'un bref passage à la bibliothèque, laissant les livres ramenés à l'extérieur. La crise sanitaire n'étant pas terminée, ce dispositif perdure. Pendant les horaires d'été, le drive sera possible le mercredi et les autres jours sur rendez-vous uniquement. Les lecteurs ont la possibilité de ramener les livres empruntés au Bibliobus de la m2A à la bibliothèque.

*Pour rappel : www.bibliotheque.mairie-lutterbach.fr

Des feux intelligents pour la Petite Venise

Après plusieurs années et des projets avortés de rond-point, la municipalité a enfin obtenu que la pénibilité et la dangerosité de l'intersection complexe pour quitter la « Petite Venise » soient reconnues. Avec une subvention du département, la commune a donc lancé les travaux d'installation de feux tricolores. C'est l'entreprise Clemessy qui en a effectué la pose et Enedis les raccordements. Grâce à une caméra à informations géométriques qui analyse constamment la zone de sortie de la rue des Pêcheurs, le feu s'adapte automatiquement pour passer au vert tout en faisant passer au rouge ceux de la Route Départemental 20, habituellement au vert. Avec cet aménagement la sécurisation de la sortie du quartier est assurée et son désenclavement amélioré.



Forêt du Nonnenbruch, de petits ponts de bois tout neufs

Le pont situé « Petite Venise » à l'arrière du stade de foot était en mauvais état. A l'instar d'une précédente restauration, ce sont six membres du Club Vosgien qui l'ont détruit et reconstruit, une vingtaine de mètres plus loin. Cette action, coordonnée par Luc Schlüssel, responsable du service technique en collaboration avec Pierre Roldos de l'ONF, a été rendue possible grâce au bois de mélèze vosgien acheté par la commune. Pendant une semaine, André Szewczuk, Auguste Wigno, Paul Claudepierre, André Rosé et Jean-Marc Schmitt ont découpé, poncé, monté, transporté et posé la nouvelle passerelle. Composée d'un platelage en acacia, soutenue par trois poutres et surmontée d'une main courante, cette passerelle, comme la précédente, est construite aux normes PMR et permet donc le passage des fauteuils roulants.



Rénovation de l'archange

Endommagée pendant la seconde guerre mondiale et par la tempête de 1979 qui lui a fait perdre une aile, la statue de l'archange Saint-Michel a pris le chemin des ateliers de l'entreprise Scherberich pour sa restauration. Avec l'accord du curé et du Président du Conseil de Fabrique, son ancien emplacement est maintenant occupé par le petit autel qui se trouvait à sa gauche. Le buste du Christ, qui était auparavant allongé au sol, a trouvé naturellement place sur ce support. Une fois sa restauration terminée, l'archange doit retrouver son emplacement d'origine, en haut du fronton entre les deux clochers de la Basilique. Son inauguration est prévue fin 2020, début 2021, conjointement avec celle de l'orgue entièrement rénovée.



Jean-Paul Weber honoré

Au cours du dernier Conseil Municipal, l'ancien adjoint au maire chargé de l'environnement et du cadre de vie a été fait Citoyen d'Honneur de la Commune de Lutterbach. En effet, Jean-Paul Weber a été élu de la Commune de Lutterbach pendant plus de 37 ans sans interruption de mars 1977 à mars 2001. Il a ensuite repris ses fonctions de novembre 2006 jusqu'à la fin de la précédente mandature. Il a été adjoint durant le mandat 1995-2001 et durant le 1^{er} mandat de Rémy NEUMANN, de 2014 à 2020. Enseignant retraité, Jean-Paul Weber est passionné d'écologie, de botanique, de zoologie et de pluviométrie.





CRÉDIT MUTUEL, UNE BANQUE FAITE AVEC SES CLIENTS POUR SES CLIENTS.

.....

Dans chaque Caisse locale, des représentants des clients-sociétaires font entendre la voix des clients au conseil d'administration.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Lutterbach

3 rue de Thann – 68460 Lutterbach

Tél. : 03 89 36 64 77

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros – RCS B 588 505 354 – 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9 – Contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.